## Renseignements préalables à la demande de revendication 2024



Merci de nous retourner le document dûment complété accompagné d'une copie de la DR
---

Nom / Raison Sociale :	
Adresse du Siège Social :	
N° SIRET :	N° CVI :

E-mail:

AOC			COTES DE BOURG Rouge (max. 54 hl/ha)		COTES DE BOURG Blanc (max. 60 hl/ha)			
SURFACE			ha	a	ca	ha	a	ca
	VOLUME TOTAL REVENDIQUÉ $= (a+b) ou (a+e) ou (a+b+e)$		hl		1	hl		1
VOLUMES REVENDIQUÉS (sans les lies)	_	<b>Récolte 2024</b> (a) = ligne 15 DR ou ligne 15 DR - (c) si VCI 2023 remplacé	hl		1	hl		1
	Dont :	<b>VCI 2023</b> $(b) = (c) + (d)$	hl		1			
		remplacement par du 2024 (c)	hl		1			
		Compensation de déficit de récolte (d)	hl		1			
VCI 2024 (maximum 10 hl/ha, <b>uniquement en rouge</b> ) Joindre une copie du registre de manipulations ligne 19 DR		hl		1				
VSI (maximum 10 hl/ha Joindre page 1 liasse V	•	0 hl/ha en blanc) (e) ligne 18 DR	hl		1	hl		1
LIES		incluses ligne 16 DR			hl			hl

<u>Expérimentation depuis 2020</u>: les exploitants peuvent choisir individuellement d'utiliser le VCI ou le VSI. <u>Le cumul n'est pas possible sur une appellation</u>.

Fait à :	Le :

Signature: